

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEAN XXIII

Procès-verbal de l'assemblée générale du conseil d'établissement tenue le
21 septembre 2023 à 19h30,
au gymnase de l'école Jean XXIII.

ÉTAIENT PRÉSENTES

11 personnes

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES ;

Ouverture de la séance à 19h34.

La directrice de l'école, madame Dominique Benoit, accueille les parents et nous présente madame Mylène Burelle, présidente du conseil d'établissement de l'année scolaire 2022-2023.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE ;

Il est proposé par madame Sonia Demers, et résolu :

QUE madame Mélanie Berger soit élue secrétaire d'assemblée générale du conseil d'établissement.

CÉ # 23-24-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par madame Anick Roy, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance de l'assemblée générale du conseil d'établissement du 21 septembre 2023 soit adopté tel que déposé.

CÉ # 23-24-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 SEPTEMBRE 2022 ;

Il est proposé par madame Rachel Ekra, et résolu :

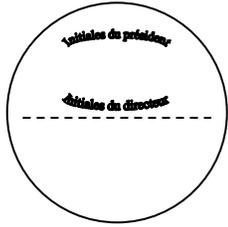
QUE le procès-verbal de la séance de l'assemblée générale du conseil d'établissement du 22 septembre 2022 soit adopté tel que déposé.

CÉ # 23-24-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023 ;

Madame Mylène Burelle nous présente le rapport annuel du conseil d'établissement de l'année scolaire 2022-2023.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

6. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS COMITÉS ;

- Conseil d'établissement
- OPP
- Comité de parents

7. ADOPTION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLECTION ;

Il est proposé par madame Geneviève Bellavance, et résolu :

QUE la procédure d'élection soit adoptée et que les élections soient tenues par bulletin de vote secret s'il y a lieu.

CÉ # 23-24-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. NOMINATIONS : PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE ET SCRUTATEURS POUR L'ÉLECTION

Il est proposé par madame Mylène Burelle, et résolu :

QUE madame Rachel Ekra soit nommée présidente d'élection.

CÉ # 23-24-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par madame Mylène Burelle, et résolu :

QUE madame Mélanie Berger soit nommée secrétaire d'élection.

CÉ # 23-24-006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par madame Geneviève Bellavance, et résolu :

QUE les 2 scrutatrices fassent le décompte, soit mesdames Mylène Burelle et Dominique Benoit.

CÉ # 23-24-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ÉLECTION DES 3 MEMBRES-PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ;

Voici la liste des parents proposées au poste de représentant du conseil d'établissement :

- Mesdames Mylène Ouellet, Anick Roy, Geneviève Bellavance et monsieur Philippe Nunez acceptent.
- Madame Sonia Demers refuse.

Il est proposé par madame Geneviève Bellavance, secondée par madame Mélanie Berger,

QUE madame Mylène Ouellet soit élue membre du conseil d'établissement pour le poste de 2 ans.

CÉ # 23-24-008

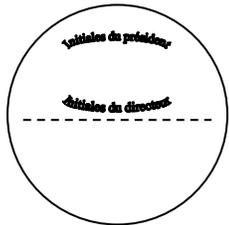
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par madame Geneviève Bellavance, secondée par madame Sonia Demers,

QUE madame Anick Roy soit élue membre du conseil d'établissement pour le poste de 2 ans.

CÉ # 23-24-009

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

Il est proposé par madame Marie-Eve Ostiguy, secondée par madame Mylène Burelle,
QUE madame Geneviève Bellavance soit élue membre du conseil d'établissement pour le poste de 2 ans.

CÉ # 23-24-010

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. ÉLECTION DES SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par madame Mylène Burelle, secondé par madame Mélanie Berger,
QUE mesdames Marie-Eve Ostiguy, Sonia Demers, Julie Benoit et monsieur Philippe Nunez soit élus
membres substituts.

CÉ # 23-24-011

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) ;

Pas d'OPP.

12. ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET SON SUBSTITUT;

Il est proposé par madame Mélanie Berger, et résolu :
QUE madame Anick Roy soit nommée représentante au comité de parents.

CÉ # 23-24-012

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par madame Mylène Burelle, et résolu :
QUE madame Rachel Ekra soit nommée substitut au comité de parents.

CÉ # 23-24-013

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

-Frais à l'école (reprographie)
-Frais dîneurs

15. TIRAGE ;

Gagnants des cartes repas : Mesdames Mylène Ouellet et Geneviève Bellavance.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par
Madame Geneviève Bellavance, et résolu :
QUE la séance soit levée, à 20h27.

CÉ # 23-24-014

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dominique Benoit, directrice

Mélanie Berger, secrétaire